

## TABLE DES MATIERES

	Folio
<b>Mots-clés</b>	V
<b>Table des matières</b>	VII
<b>Table chronologique</b>	XI
<b>DROIT ADMINISTRATIF</b>	
1. DROIT DE L'AUTORITE FEDERALE	
<b>Loi du 6 mars 1818</b> concernant les peines à infliger pour les contraventions aux mesures générales d'administration intérieure, ainsi que les peines qui pourront être statuées par les règlements des autorités provinciales ou communales (J.O. 1818, n° 12)	5
<b>Arrêté royal du 15 décembre 1820</b> portant instruction pour les gouverneurs dans les provinces (J.O. 1820, n° 27)	7
<b>Loi du 4 mars 1870</b> sur le temporel des cultes (M.B. 9.III.1870)	13
<b>Arrêté royal du 2 octobre 1937</b> portant le statut des agents de l'Etat (M.B. 8.X.1937, err. M.B. 18-19.X.1937, add. M.B. 12.VI.2012)	17
<b>Arrêté du Régent du 23 août 1948</b> déterminant la procédure devant la section du contentieux administratif du Conseil d'Etat (M.B. 23-24.VIII.1948)	43
<b>Arrêté du Régent du 23 août 1948</b> déterminant les formes et délais des pourvois en cassation contre les arrêts du Conseil d'Etat (M.B. 23-24.VIII.1948)	59
<b>Arrêté du Régent du 23 août 1948</b> sur l'emploi des langues au Conseil d'Etat (M.B. 23-24.VIII.1948)	61
<b>Loi du 16 mars 1954</b> relative au contrôle de certains organismes d'intérêt public (M.B. 24.III.1954)	63
<b>Arrêté royal du 15 juillet 1956</b> déterminant la procédure devant la section d'administration du Conseil d'Etat, en cas de recours prévu par l'article 76bis de la loi électorale communale (M.B. 10.VIII.1956)	73
<b>Loi du 26 juillet 1962</b> relative aux expropriations pour cause d'utilité publique et aux concessions en vue de la construction des autoroutes (M.B. 31.VII.1962)	75
<b>Arrêté royal du 5 juillet 1974</b> concernant le pavoisement des édifices publics (M.B. 10.VII.1974)	79
<b>Loi du 15 décembre 1980</b> sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers (M.B. 31.XII.1980)	81
<b>Code de la nationalité belge</b> (L. 28 juin 1984, M.B. 12.VII.1984)	225
<b>Loi du 18 décembre 1986</b> habilitant l'administration du Service public fédéral Finances en charge de la perception et du recouvrement des créances non fiscales à effectuer le recouvrement des créances non fiscales pour le compte des Communautés, des Régions, ainsi que des organismes d'intérêt public qui en dépendent (M.B. 24.II.1987)	239
<b>Arrêté royal du 17 septembre 1987</b> relatif à la procédure devant la députation permanente dans les cas où elle exerce une mission juridictionnelle (M.B. 29.IX.1987)	241
<b>Arrêté royal du 6 septembre 1988</b> fixant les modalités de fonctionnement du collège des gouverneurs de province institué par l'article 131bis de la loi provinciale (M.B. 7.IX.1988)	243
<b>Arrêté royal du 25 juillet 1989</b> déterminant les modalités de transfert de membres du personnel des ministères fédéraux aux Gouvernements des Communautés et des Régions et au Collège réuni de la Commission communautaire commune (M.B. 28.VII.1989, err. M.B. 14.IX.1989)	245

	Folio
<b>Loi du 21 mars 1991</b> portant réforme de certaines entreprises publiques économiques (M.B. 27.III.1991, err. M.B. 20.VII.1991) ( <i>Extrait: art. 1er-54/9</i> )	249
<b>Arrêté royal du 2 avril 1991</b> déterminant la procédure devant la section du contentieux administratif du Conseil d'Etat en matière d'injonction et d'astreinte (M.B. 1.VI.1991)	275
<b>Lois</b> sur la comptabilité de l'Etat, coordonnées le <b>17 juillet 1991</b> (M.B. 21.VIII.1991) ( <i>Extrait: art. 1er-93, 108-140, 144</i> )	279
• <b>Loi du 19 juillet 1991</b> relative aux registres de la population, aux cartes d'identité, aux cartes des étrangers et aux documents de séjour (M.B. 3.IX.1991) <i>Voy. CLC 1A - I. Droit civil, Etat civil</i>	
<b>Loi du 29 juillet 1991</b> relative à la motivation formelle des actes administratifs (M.B. 12.IX.1991)	293
<b>Arrêté royal du 5 décembre 1991</b> déterminant la procédure en référé devant le Conseil d'Etat (M.B. 14.I.1992)	295
<b>Loi du 11 avril 1994</b> relative à la publicité de l'administration (M.B. 30.VI.1994)	301
<b>Loi du 22 mars 1995</b> instaurant des médiateurs fédéraux (M.B. 7.IV.1995)	305
<b>Loi spéciale du 2 mai 1995</b> relative à l'obligation de déposer une liste de mandats, fonctions et professions et une déclaration de patrimoine (M.B. 26.VII.1995)	309
<b>Loi du 2 mai 1995</b> relative à l'obligation de déposer une liste de mandats, fonctions et professions et une déclaration de patrimoine (M.B. 26.VII.1995)	313
<b>Loi du 12 novembre 1997</b> relative à la publicité de l'administration dans les provinces et les communes (M.B. 19.XII.1997)	317
<b>Arrêté royal du 22 décembre 2000</b> fixant les principes généraux du statut administratif et pécuniaire des agents de l'Etat applicables au personnel des services des Gouvernements de Communauté et de Région et des Collèges de la Commission communautaire commune et de la Commission communautaire française ainsi qu'aux personnes morales de droit public qui en dépendent (M.B. 9.I.2001, err. M.B. 20.I.2001, éd. 1re)	321
• <b>Arrêté royal du 25 mars 2003</b> relatif aux cartes d'identité (M.B. 28.III.2003) <i>Voy. CLC 1A - I. Droit civil, Etat civil</i>	
<b>Loi du 16 mai 2003</b> fixant les dispositions générales applicables aux budgets, au contrôle des subventions et à la comptabilité des communautés et des régions, ainsi qu'à l'organisation du contrôle de la Cour des comptes (M.B. 25.VI.2003, éd. 1re)	327
<b>Loi du 22 mai 2003</b> portant organisation du budget et de la comptabilité de l'Etat fédéral (M.B. 3.VII.2003)	331
<b>Loi spéciale du 26 juin 2004</b> exécutant et complétant la loi spéciale du 2 mai 1995 relative à l'obligation de déposer une liste de mandats, fonctions et professions et une déclaration de patrimoine (M.B. 30.VI.2004, éd. 1re)	349
<b>Loi du 26 juin 2004</b> exécutant et complétant la loi du 2 mai 1995 relative à l'obligation de déposer une liste de mandats, fonctions et professions et une déclaration de patrimoine (M.B. 30.VI.2004, éd. 1re)	353
<b>Loi du 24 juin 2013</b> relative aux sanctions administratives communales (M.B. 1.VII.2013, éd. 1re)	357
<b>Loi du 17 juin 2016</b> relative aux marchés publics (M.B. 14.VII.2016) ( <i>Extrait: Titre 1er, Titre 2 et Titre 5</i> )	365
<b>Arrêté royal du 18 avril 2017</b> relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques (M.B. 9.V.2017)	409
<b>Arrêté royal du 20 mai 2022</b> relatif au contrôle administratif, budgétaire et de gestion (M.B. 10.VI.2022, éd. 1re)	437

	Folio
2. DROIT DE LA REGION WALLONNE	
<b>Décret impérial du 30 décembre 1809</b> concernant les fabriques des églises (B.O. 303, n° 5777)	443
<b>Loi organique du 8 juillet 1976</b> des centres publics d'action sociale (M.B. 5.VIII.1976, err. M.B. 26.XI.1976)	453
<b>Arrêté royal n° 519 du 31 mars 1987</b> organisant la mobilité volontaire entre les membres du personnel statutaire des communes et des centres publics d'aide sociale qui ont un même ressort (M.B. 16.IV.1987)	515
<b>Arrêté royal du 9 mars 1988</b> déterminant les conditions de nomination, de suspension et de révocation du greffier provincial (M.B. 24.III.1988)	517
<b>Nouvelle loi communale</b> , codifiée par A.R. du <b>24 juin 1988</b> (M.B. 3.IX.1988) et ratifiée par L. du 26 mai 1989 (M.B. 30.V.1989, err. M.B. 30.VIII.1989 et M.B. 8.VI.1990) ( <i>Extrait: art. 12-15, 19, 24, 28, 40-41, 47, 65, 68, 71, 72bis, 83, 107, 119-121, 123-127, 129-130, 133-134, 134ter-134septies, 135, 144-144bis, 146-147, 150-153, 155-160, 231, 235, 237, 240-241, 244, 246, 248-249, 251, 254, 256-258, 261, 263decies-271, 279-281, 287-288</i> )	519
<b>Arrêté du Gouvernement wallon du 20 mai 1999</b> fixant les dispositions générales d'établissement des statuts administratif et pécuniaire des directeurs généraux et directeurs financiers des centres publics d'aide sociale (M.B. 25.VI.1999, éd. 1re)	539
<b>Arrêté royal du 2 juin 1999</b> portant le règlement général de la comptabilité provinciale (M.B. 18.VI.1999)	543
<b>Code de la démocratie locale et de la décentralisation</b> , codifié par A. Gouv. w. du 22 avril 2004 portant codification de la législation relative aux pouvoirs locaux (M.B. 12.VIII.2004, éd. 1re, err. M.B. 22.III.2005, éd. 1re) et confirmé par Décr. Rég. w. du 27 mai 2004 (M.B. 12.VIII.2004, éd. 2)	559
<b>Arrêté du Gouvernement wallon du 5 juillet 2007</b> portant règlement général de la comptabilité communale, en exécution de l'article L1315-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (M.B. 22.VIII.2007)	813
<b>Arrêté du Gouvernement wallon du 17 janvier 2008</b> adaptant le règlement général de la comptabilité aux C.P.A.S. (M.B. 20.II.2008, éd. 2)	825
<b>Accord de coopération du 3 février 2011</b> entre la Communauté française et la Région wallonne portant création d'un service de médiation commun à la Communauté française et à la Région wallonne (M.B. 15.IX.2011)	829
<b>Arrêté du Gouvernement wallon du 11 juillet 2013</b> fixant les conditions de nomination aux emplois de directeur général et directeur financier provinciaux (M.B. 22.VIII.2013, éd. 2)	833
<b>Arrêté du Gouvernement wallon du 11 juillet 2013</b> fixant les conditions de nomination aux emplois de directeur général, de directeur général adjoint et de directeur financier communaux (M.B. 22.VIII.2013, éd. 2)	835
<b>Décret de la Région wallonne du 18 mai 2017</b> relatif à la reconnaissance et aux obligations des établissements chargés de la gestion du temporel des cultes reconnus (M.B. 16.VI.2017)	837